



# PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 27/01/2021

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### Feuille de route de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bretagne

Afin de renforcer le lien entre les citoyens et l'environnement et d'accompagner les transitions, l'État, des opérateurs, des collectivités territoriales et des réseaux d'acteurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire ont signé une charte fixant les grandes orientations de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bretagne pour les cinq prochaines années.

Depuis plus de 40 ans, l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a pour but de former des citoyens respectueux de leur environnement et soucieux des besoins ainsi que des droits des générations futures.

Face aux bouleversements climatiques et écologiques que vit notre planète, les enjeux de cette éducation n'ont cessé de s'élargir, la conduisant à investir tous les domaines du quotidien, à tous les âges de la vie.

En Bretagne, l'EEDD porte l'ambition de la **mise en mouvement des citoyens vers une transition écologique et solidaire réussie** sur des thématiques variées : eau et biodiversité, consommation, mobilité, énergie, santé, alimentation, citoyenneté.

Pour **formaliser leur engagement en faveur de l'éducation aux transitions et à la mobilisation citoyenne**,

- des services de l'État (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Bretagne, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Rectorat de l'Académie de Rennes) et des opérateurs (ADEME, ARS, Office français de la biodiversité)
- des collectivités territoriales (Conseil régional de Bretagne, Département des Côtes d'Armor, Département du Finistère, Département d'Ille-et-Vilaine)
- des réseaux (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne)

ont choisi de rédiger une charte fixant les grandes orientations de l'EEDD en Bretagne pour les 5 prochaines années. Celle-ci prévoit notamment d'établir annuellement un programme de travail commun, visant à améliorer la prise en compte du développement durable dans les décisions collectives et individuelles de tous les acteurs de la société.

**Cette déclaration d'intention illustre un engagement fort en faveur d'une éducation à l'environnement et au développement durable de qualité, pour tous et dans tous les domaines de la vie quotidienne.**

Consulter la *Charte pour une éducation à l'environnement et au développement durable de qualité* et le film : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/12-acteurs-bretons-signent-une-charte-pour-l-a4471.html>

#### Contact presse :

DREAL Bretagne

Tél : 02 99 33 42 10

Mél : mcqap.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

